



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

FONTAINE D'OUCHE . FAUBOURG RAINES LARREY . MOTTE GIRON

Compte rendu du : 27 / 03 / 2019 à 18h30
Planetarium

I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

- projets 2017/2018 – point d'étape
- vote et hiérarchisation des projets 2019

III. VIE DE QUARTIER

- Maison Phare - actualités
- Jour de Fête à Fontaine d'Ouche – édition 2019

IV. INFORMATIONS DIVERSES

- dématérialisation des demandes d'admission en crèches
- rencontres écocitoyennes du 7 avril 2019
- le chantier du musée des Beaux Arts comme vous ne l'avez jamais vu –
présentation du film

LISTE DES MEMBRES

COLLÈGE DES HABITANTS

PERSONNES RESSOURCES

1. André DUFFOUR **Présent**
2. Danielle HALER **Présente**
3. Françoise RIOU **Présente**
4. Anita SAMORI **Présente**
5. Claude SCHUWER **Présent**

JEUNES

6. Valentin BLIGNY **Absent**
7. Sophian DUCRET **Présent**
8. Ilya MEIGNAN-MASSON **Absente**

HABITANTS

9. Arlette CLERC **Présent**
10. Arnaud COURVALLAIN **Présent**
11. Marie-Hélène DA CUSTADIA **absente**
12. Martine DAUVERGNE **excusée**
13. Marc DAVAL **Présent**
14. René DELPLANQUE **Absent**
15. Yasmina Landry **Absente**
16. Jean-Louis DEVILLE **excusé**
17. Laurent DINET **Présent**
18. Jawad EL HAJJAJI **Présent**
19. Annie GIROD **Présente**
20. Houcine JAMMEL **Absent**
21. Nicole LEMONDE **Présente**
22. Joëlle LEMOUZY **Présente**
23. Julien MARILLIER **Présent**
24. Marie-Estrella MAZUE **Absente**
25. Amandine MENIGOZ Coprésidente suppléante
Absente
26. Sophie MEURIS **Présente**
27. Nathalie MONGUILLON **Présente**
28. Olivier NIQUET **Absent**
29. Régine RACLET **Présente**
30. Myriam TOUZET **Absente**

SUPLÉANTS

1. Marcel GURY **absente**
2. Christiane LAPOSTOLLE **Excusée**
3. Joseph SWIAT **Absent**
4. Imad SFEIR **Absent**
5. Natacha EMILIANI **Absente**
6. Yves CORNEFERT **Absent**
7. Élisabeth THIAULT **excusée**
8. Massar NDIAYE **Présent**
9. Joëlle-Cécile CHARMONT **excusé**
10. Laurent FEMENIAS **Excusé**
11. Céline MARZA **Absente**
12. Manfred HUBERT **Absente**
13. Léa LE STER **Absente**

COLLÈGE ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Association Bien Vivre à la Fontaine d'Ouche **Présente**
2. Association Itinéraires Singuliers **Excusée**
3. Association Les amis des Hauts de Dijon **Excusée**
4. La Maison-Phare **Présente**
5. Association Dijon Mousquetaire **Excusée**
6. DFOMédia 21 **Présente**
7. Association Tend la Main **Absente**
8. Association Amicale des Ducs de Bourgogne **Absente**

COLLÈGE DES ÉLUS

1. Sladana ZIVKOVIC Coprésidente titulaire **Présente**
2. Badiâa MASLOUHI Coprésidente suppléante **Présente**
3. Charles ROZOY **Absent**
4. Frédéric FAVERJON **Présent**
5. Marie-Claude MILLE **Présente**

PERSONNES QUALIFIÉES

1. Évelyne AMIDIEU **Présente**
2. Jean BERTHIER **Présent**
3. Françoise GUILLOT-FRANE **Excusée**
4. Gilles PACCAUD Coprésident Habitant **Présent**
5. Huguette SAMORI LALLEMAND **Présente**

Sladana ZIVKOVIC procède à l'appel des membres. Elle indique que l'ordre du jour est chargé notamment avec la hiérarchisation des projets issus des budgets participatifs 2019.

Sladana ZIVKOVIC remercie Agnès FOUGERON, Directrice adjointe et responsable du pôle scientifique du Jardins des Sciences pour son accueil au sein du planétarium et l'invite à présenter sa structure.

I) TEMPS D'ECHANGES



Anita SAMORI souligne que plusieurs bandes piétonnes au niveau de la boulangerie située rue Faubourg Raines, ne sont pas peintes.

Sladana ZIVKOVIC indique qu'après une visite sur site par les services techniques, il semblerait que les bandes piétonnes soient parfaitement visibles.

Anita SAMORI souhaite que les deux bandes les moins visibles soient repeintes à nouveau.

Sladana ZIVKOVIC demande que les services fassent le nécessaire.

Anita SAMORI fait remarquer que la circulation à l'angle de la rue Hoche et du quai Nicolas Rolin pose des difficultés lors des croisements.



Sladana ZIVKOVIC informe que le carrefour a été amélioré afin de permettre un croisement entre les voitures. La dernière place de parking a été supprimée.

Anita SAMORI et les habitants de la résidence 'les promenades de l'Ouche et La Roseaie' rue du Faubourg Raines demandent pourquoi les arbres situés au 77 et 69 n'ont pas été intégralement élagués comme ceux du 55 et 45.

Sladana ZIVKOVIC informe que les arbres ont été élagués.

Sladana ZIVKOVIC indique que les arbres du 45 et du 55 rue du Faubourg Raines sont situés très près des façades ce qui entraîne une diminution de la clarté et de l'ensoleillement. C'est pour cette raison que le choix d'une taille plus importante a été pratiquée.

En ce qui concerne les arbres du 69 et du 77, ils sont situés suffisamment loin des bâtiments. Une simple taille en limite de propriété et un éclaircissage constituait la meilleure solution.

De plus, elle indique que la taille de gros diamètre (supérieur à 5 cm) provoque chez l'arbre la diminution de la quantité de réserves en sucres indispensables à sa vie, l'affaiblissement de sa résistance aux agressions, le développement de graves pourritures mettant en péril sa solidité.

Monsieur COUCHUT signale qu'un arbre dans le square Larrey déforme l'enrobé par ses racines.

Sladana ZIVKOVIC indique que les services de la ville se sont rendus sur place ce jour et qu'il n'a pas été constaté de difficultés. Le service des espaces verts propose de rencontrer Monsieur COUCHUT sur place.

Un habitant de la rue Hoche, indique qu'au niveau du 49 rue Faubourg Raines, un grillage de protection de travaux a été posé. Il estime que cet aménagement est très dangereux pour les nombreux enfants qui se rendent à l'école.

Sladana ZIVKOVIC informe que cette barrière, qui pouvait présenter un danger, a été retirée par les services.

Marie-Claude MILLE demande que le panneau 50 kms heures sur le quai Nicolas Rolin soit supprimé, en raison de la zone 30 existante.

Sladana ZIVKOVIC indique que le panneau a été enlevé le 28 octobre 2018.

Un habitant souhaiterait que la rue du Chambertin dans le sens Eiffel/ Larrey soit mise en sens unique, ainsi qu'une balise cédez le passage à l'extrémité de cette rue.

Sladana ZIVKOVIC précise les éléments :

Mise à sens unique : Si une majorité de riverains de la rue du Chambertin le souhaite, la mise à sens unique de circulation pourrait être mis en œuvre. Toutefois une telle mesure n'aurait pas que des avantages : allongement des trajets pour certains riverains, augmentation de la vitesse, ce qui encouragerait par voie de conséquence certains usagers à court-circuiter les feux. ... A noter que cette mesure ne s'appliquerait toutefois pas aux vélos car il convient de faciliter leurs déplacements. Enfin, cette mesure ne permettrait pas d'augmenter la capacité de stationnement, sujet aussi évoqué dans le quartier.

Balise "cédez le passage " au débouché : au débouché de la rue du Chambertin sur la rue de Larrey, le régime de la priorité à droite s'applique, les usagers de la rue du Chambertin devant céder le passage à ceux circulant rue de Larrey. La pose d'une balise changerait peu la situation sinon de renforcer la mesure.



Bernard LAMBERT signale un problème d'éclairage public sur la promenade du ruisseau ; il indique l'avoir signalé à plusieurs reprises à « Allo mairie ».

Sladana ZIVKOVIC indique que l'éclairage est de nouveau rétabli.

Régine RACLOT fait remarquer qu'il existe un problème d'utilisation de l'espace partagé vélos-piétons et un problème de stationnement anarchique à hauteur des locaux de la SGAP (Secrétariat Général Administration Police).

Sladana ZIVKOVIC précise qu'effectivement cet espace est étroit, les vélos ont une piste bidirectionnelle et les voitures circulent de manière alternative pour rejoindre le SGAP à droite de cette impasse.



Madame RACLOT indique que les vélos ne sont pas en sécurité sur les deux pistes.

Sladana ZIVKOVIC indique que des aménagements pourraient être envisagés pour empêcher le stationnement sauvage.

Bruno CHENEBY souhaiterait que la police soit mobilisée pour verbaliser sur ce stationnement sauvage.

Nathalie MONGUILLON souhaiterait une réflexion globale sur la circulation des vélos sur l'ensemble des trottoirs Dijonnais.

Serge BACH rappelle que l'ancien emplacement du marché Esplanade Champs Perdrix est (re)devenu un parking anarchique et sauvage. Est-il envisagé de le réhabiliter ?

Sladana ZIVKOVIC indique qu'une rénovation est programmée sur cet espace.

Un Habitant informe que le panneau lumineux à hauteur des toilettes, esplanade Champs Perdrix, est mal situé et toujours en panne. Ne serait-il pas mieux situé sur la place André Gervais ?

Sladana ZIVKOVIC indique que le panneau d'information a été remplacé le 27 février dernier. Pour l'instant, il n'est pas prévu de le déplacer sur la place de la Fontaine d'ouche, André GERVAIS.

Saliha BOUDIAF indique que ce déplacement est inutile car, actuellement placé en bordure de route, beaucoup d'habitants peuvent le consulter.

Laurent DINET ne souhaiterait pas que ce panneau soit installé sur la place André Gervais. Il indique que le lieu actuel est adapté.

Madame Françoise RIOU souhaiterait que l'ascenseur du magasin Intermarché soit mieux entretenu. Elle souhaiterait qu'une requête soit faite auprès du propriétaire exploitant pour un entretien régulier.

Sladana ZIVKOVIC précise que la municipalité va contacter le propriétaire exploitant afin de le sensibiliser à ce sujet.

Laurent DINET indique que cet ascenseur est destiné uniquement aux personnes à mobilité réduite et que les habitants ne devraient pas l'utiliser.

Badiaâ MASLOUHI informe qu'une réunion sur la circulation sur Faubourg-Raines sera organisée le mercredi 3 avril à 18h salle Thibaudot en présence de Nathalie Koenders, 1ere adjointe, ainsi que le service circulation.

Evelyne AMIDIEU souhaiterait qu'un panneau de « priorité » soit installée sur l'allée de Grenoble pour réguler la circulation devant la Maison-Phare.

Sladana ZIVKOVIC indique que les services seront sollicités sur ce sujet.

Marie-Claire MILLE souhaiterait la mise en place d'un panneau « stop » soit installé à la place du « cédez le passage » à l'angle de l'allée de Grenoble et du quai.

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

a. PROJETS 2018

1. Installation de banc esplanade des Marcs d'Or et Esplanade de Bargy.

Gilles PACCAUD précise que les habitants ont souhaité équiper l'esplanade des Marcs d'Or d'un nouveau banc en complément de ceux déjà installés pour permettre aux familles nombreuses qui fréquentent le nouvel espace de jeux de pouvoir en profiter. Les membres de la commission ont décidé d'attribuer une somme de 1 700 euros pour ce projet. 2 autres bancs ont été installés sur l'esplanade de Bargy fin mars 2019.



2. Implantation d'une table de ping-pong (4 600 euros).



Gilles PACCAUD indique que les habitants ont souhaité équiper l'esplanade des Marcs d'Or d'une table de ping-pong pour les nombreuses familles fréquentant le nouvel espace de jeux. Ils ont décidé d'attribuer une somme de 4 600 euros pour ce projet.

La table de ping-pong a été installée en février 2019.

3) Aménagement d'un espace street workout (30 250 euros)

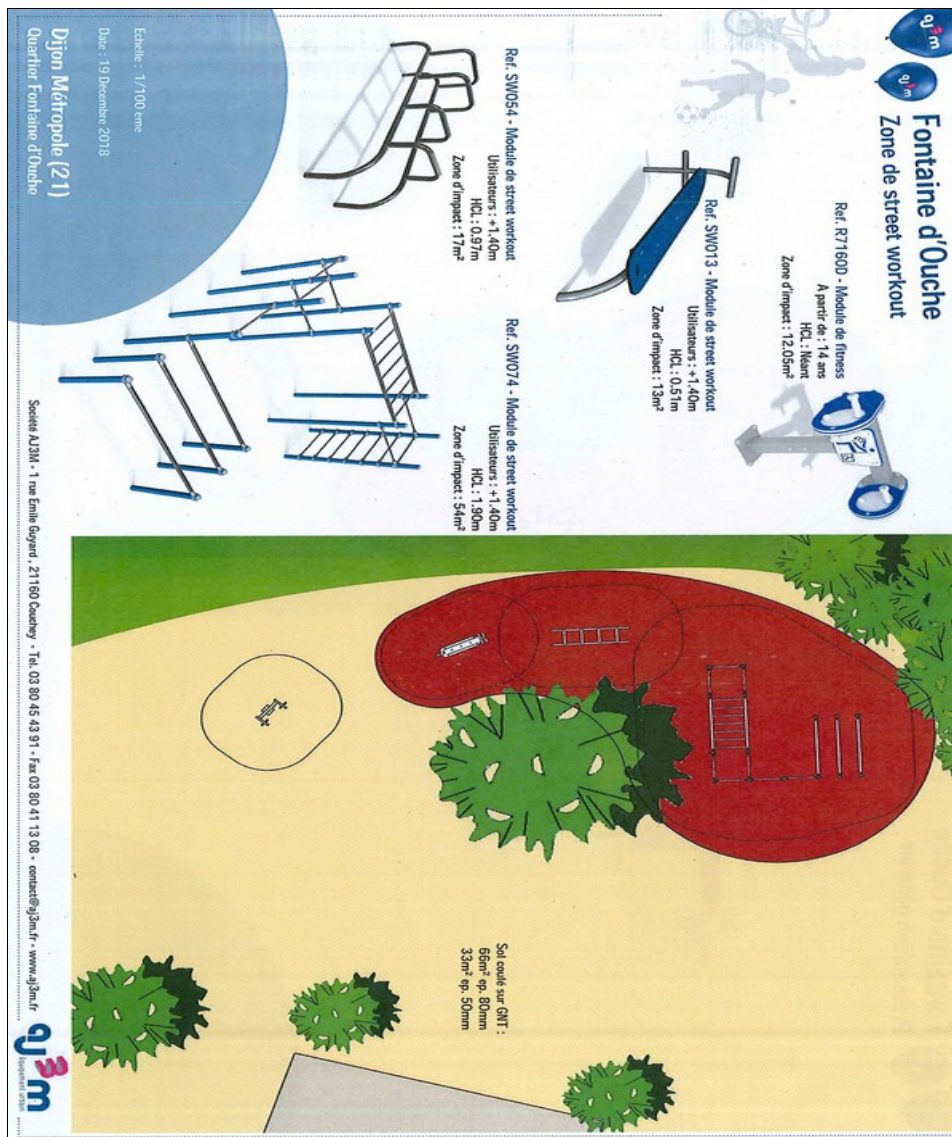
Badiaâ MASLOUHI rappelle que les habitants ont souhaité équiper l'espace pétanque situé à proximité de la rue de l'écluse d'un street workout pour les nombreux sportifs Dijonnais. Ils ont décidé d'attribuer une somme de 30 250 euros pour ce projet. Elle remercie les services de la ville pour leur concours à la réalisation de ce projet (services techniques et services des sports). Elle indique que ce projet comprend un atelier pour les personnes à mobilité réduite.

Ce projet sera installé en avril 2019.

Régine RACLOT indique que le stationnement ne sera pas suffisant pour les utilisateurs et craint un stationnement anarchique.

Gilles PACCAUD souhaite qu'un point sur le stationnement soit réalisé après l'installation.

Badiaâ MASLOUHI indique que les utilisateurs pourront stationner à proximité du terrain de pétanque, sous le pont des Gorgets.



mon quartier, j'y vis, j'agis.

b- Vote et hiérarchisation des projets 2019

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019			
Nom	N°	Projets	Priori- sation
Christiane LEVERNIER	1	<p><u>Aide aux personnes de la rue du Tire Pesseau :</u> Je réside depuis 40 ans sur le quartier, rue du Tire Pesseau. A ce jour, nous n'avons pas de ligne de bus dans notre rue. De plus, nous souhaiterions disposer de bancs. La rénovation du quartier a entraîné la clôture des résidences et il nous est difficile de circuler à pied dans le quartier. Nous souhaiterions la réfection des marches situées entre l'école Colette et le boulevard Bachelard, pour rejoindre les commerces et le centre du quartier. Nous souhaiterions un nettoyage de notre rue (Tire Pesseau) plus fréquent.</p> <p>Pour la ligne de bus, la demande ne relève pas des budgets participatifs mais sera transmise au service concerné.</p> <p>Le projet d'installation de bancs est réalisable dans le cadre des budgets participatifs.</p> <p>Banc fourni posé : 800€</p> <p>Le projet de réfection des marches est réalisable sous réserve de vérifier la domanialité. L'estimation financière ne pourra être réalisée qu'à partir d'un cahier des charges défini par un groupe de travail.</p>	
Aurelie FLAHAUT	2	<p><u>Attractivité Montagne de Larrey :</u> De nombreuses jeunes familles s'installent ou souhaitent s'installer dans ce quartier globalement vieillissant (beaucoup de personnes retraitées y résident). Tout d'abord, il serait vraiment appréciable que soit réhabilité/rénové le square du Coteau de Giron laissé à l'abandon (aire de jeu pour les jeunes enfants).</p> <p>Le projet de réalisation d'une aire de jeu et de réhabilitation du square du Coteau de Giron est possible dans la mesure où l'aire de jeux la plus proche (square père Foucauld) est à plus de 600 m.</p> <p>Coût : 25 000 euros</p>	
Marahaba M'DAHOMA	3	<p><u>Coin barbecue Fontaine d'Ouche :</u> Voyant souvent des communautés faire des barbecues dans des zones normalement interdites, il serait souhaitable de créer un lieu dédié aux barbecues, dans un lieu sécurisé et doté de mobilier urbain (tables, poubelles etc...) et ne provoquant pas de nuisances sonores pour le voisinage. Ce lieu, en accord avec les services de la ville, permettrait la disparition des barbecues sauvages.</p> <p>Ce projet est réalisable sous condition de trouver un lieu adapté (éloigné des habitations et de toute source d'incendie)</p> <p>Coût : 3 000 euros</p>	

Sylvain MARTIN	4	<p><u>Bancs :</u> Dans la rue du Tire Pesseau, il y a beaucoup de bâtiments mais peu de bancs publics. Un projet de plusieurs bancs serait apprécié. Nous constatons également que plusieurs types de commerces manquent dans le centre commercial Fontaine d'ouche comme un primeur, une boulangerie artisanale, un fleuriste, une boucherie traditionnelle. Les commerces les plus proches sont situés sur l'avenue Eiffel.</p> <p>Le projet d'installation de bancs est réalisable. Banc fourni posé : 800€ Pour les commerces, cette demande relève du champ privé.</p>	
Isabelle FALLET	5	<p><u>Poubelles pour excréments animaux :</u> Serait-il possible de mettre une poubelle pour excréments d'animaux dans la rue de Bel Air à Dijon car nous n'avons aucun endroit pour jeter les excréments de nos animaux ?</p> <p>Ce projet est réalisable. Poubelle : coût et pose 800 euros</p>	
Josette MUTIN	6	<p><u>Accès Centre Commercial Fontaine d'Ouche :</u> Afin de faciliter l'accès au centre commercial de la Fontaine d'Ouche pour les caddies, les poussettes, les vélos ou les fauteuils roulants, je propose d'aménager le trottoir entre l'arrêt de bus et le rez-de-chaussée des commerces (à proximité de l'école Cuisine Mode d'Emploi).</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des études techniques, notamment du plan incliné. Enveloppe prévisionnelle : 20 000€</p>	
Sylvie ROUSSET	7	<p><u>Promenade de l'ouche : amélioration de l'accessibilité pour tous :</u> Concernant la promenade de l'Ouche, entre l'avenue de l'Ouche et l'impasse Thibaudot, le cheminement est particulièrement difficile pour une personne à mobilité réduite, compte tenu du mauvais état du sol : devers/irrégularités. Cela oblige à un long détour pour ces personnes si elles veulent rejoindre l'avenue Eiffel et les commerces.</p> <p>Des travaux de remise à niveau du sol sont nécessaires dans une première phase. Par la suite, l'escalier du Pont pourrait aussi être amélioré car la rampe est trop étroite et trop pentue.</p> <p>Ce projet est réalisable mais dépasserait l'enveloppe allouée aux budgets participatifs. Un projet en plusieurs phases pourrait être étudié par les membres de la commission de quartier. Coût de réalisation : 40 000 euros</p>	

Frane GUILLOT	8 <u>Arceaux à vélos sur le quartier :</u> Je souhaiterais l'implantation de plusieurs arceaux à vélos pour favoriser l'accueil des cyclistes et le stationnement de leurs vélos sur l'ensemble du quartier. <i>Ce projet est réalisable. Il convient d'identifier les lieux d'implantation. (250 euros par arceau)</i>	
Jean BERTHIER	9 <u>Sauvegarde façade fort de la Motte Giron :</u> Des pierres sont descellées et d'autres sont tombées sur la façade de la porte d'entrée du Fort de la Motte Giron. Il serait bon de faire des travaux de sauvegarde sur cette façade visible du public. Ce travail pourrait être participatif entre le CFA du bâtiment, le conservateur du fort et les habitants du quartier. <i>Ce projet est réalisable. Il avait été proposé dans le cadre des budgets participatifs 2018, mais non retenu. Coût : 10 000 euros</i>	
Jean BERTHIER	10 <u>Webcam sur la ville :</u> En demandant Webcam Dijon sur le net, on tombe sur les caméras d'entrées d'autoroute. C'est dommage pour une Ville se disant touristique. Le point de vue de la Motte Giron à 385 m d'altitude permet d'avoir une vue d'ensemble sur notre centre ville classé au patrimoine de l'Unesco. Le budget participatif doit permettre de couvrir les frais de fourniture et pose de la caméra. La configuration et son exploitation seraient intégrées au plan de « Ville Connectée ». <i>Même si l'idée d'installer une Webcam a du sens, elle reste discutable. En effet, la webcam n'offrira qu'une image à l'angle limité qui n'apportera rien de plus que ce que produit une simple recherche Google sans parler de Google Street View... Aujourd'hui, la mode des Webcam, est passée, seuls quelques cas spécifiques subsistent qui servent essentiellement à donner de l'information en temps réel, montrer les conditions météo en stations de ski par exemple, ou l'affluence lors d'un événement. D'un point de vue technique, il n'y a rien de très compliqué. Il faut acheter une Webcam et organiser la récupération du flux d'image pour l'intégrer sur le site Web ad hoc. Le seul point délicat tient au câblage de la Webcam qu'il faut à la fois alimenter en électricité et en réseau informatique ce qui peut être compliqué surtout pour une caméra que l'on désire installer en extérieur et sur un point haut. Pour le réseau, il est toujours possible de s'en sortir avec une connexion 4G mais le problème de l'alimentation électrique reste entier. Il est à noter que ne sera pas diffusée une vidéo HD fluide mais seulement une image statique, rafraîchie ponctuellement (toutes les 10 secondes environ). Budget o Investissement : entre 500 et 1000 € TTC pour la Webcam 4G o Fonctionnement : 1500 € TTC/an pour l'abonnement 4G Si le projet est retenu, il conviendra de trouver une solution pour la prise en charge des coûts de fonctionnement relatifs à l'abonnement.</i>	

Evelyne AMIDIEU	11	<p><u>Dijon : ville écologique. Comment traiter le problème des toilettes Combe à la Serpent :</u></p> <p>Rénovation des toilettes du parking de la combe à la serpent (à côté du terrain de sports de la Combe)</p> <p>Projet concernant tous les dijonnais : repeindre, nettoyer, remettre l'eau et réouvrir ces toilettes.</p> <p>Ce projet est réalisable, Coût : 20 000 euros</p>	
Evelyne AMIDIEU	12	<p><u>Toilette pour aire de jeux Combe à la serpent :</u></p> <p>Les deux aires de jeux pour enfants du parc (côté Fontaine d'Ouche) ne disposent d'aucun accès à des toilettes. Les chemins ou abords sous couverts sont jonchés d'excréments et de papiers divers...Pourrait-on essayer de se pencher sérieusement sur ce problème ?</p> <p>Ne concerne pas seulement notre budget participatif mais celui de toutes les commissions.</p> <p>Ce projet est réalisable, au niveau de l'aire de jeux située dans les hauteurs de la Combe à la Serpent. Coût : 20 000 euros</p>	
Gilles PACCAUD	13	<p><u>Espace Pique Nique :</u></p> <p>En complément de l'installation des 2 bancs sur l'esplanade Amédée Bargy Quai Nicolas Rolin décidée lors du dernier budget participatif, à hauteur de la zone 'boulodrome', il serait utile de compléter ce lieu d'échanges et de rencontres par l'installation d'une table de pique-nique. C'est une demande des joueurs réguliers et des mamans qui accompagnent leurs enfants qui jouent sur le terrain de sport.</p> <p>Ce projet est réalisable.</p> <p>Coût d'installation et de pose d'une table de pique-nique : 1200€</p>	
Gilles PACCAUD	14	<p><u>La coulée verte :</u></p> <p>1 - Réaménager la promenade de la Coulée verte pour un meilleur ordonnancement des lieux de repos. Ce sera au groupe de travail d'imaginer des îlots plus conviviaux sans pour autant changer le mobilier en place.</p> <p>2 - Installer une signalétique imagée pour indiquer aux promeneurs, touristes de passage installés au camping ... les lieux remarquables ou de détente, quel que soit le sens de balade : Lac kir, Puis Moïse, CIGV, futur espace Street Workout ...</p> <p>Le projet d'aménagement d'aires de repos est réalisable.</p> <p>Installation et pose de bancs : 800€</p> <p>Installation et pose de tables de pique-nique : 1200€</p> <p>L'installation de panneaux d'affichage est réalisable. Néanmoins, la collectivité essaye au maximum de libérer l'espace public. Aussi, si ce projet était retenu, il conviendrait que les lieux d'implantation des panneaux soient validés par les services compétents de la municipalité. Le coût (fourniture et pose comprises) s'élève à 1 600€ pour un panneau en simple face.</p>	

<p>Gilles PACCAUD</p>	<p>15</p>	<p><u>Idées et affichage :</u> A côté de chaque boîte à livres, il serait intéressant d'installer un panneau d'affichage et une boîte à idées, donc le 'look' serait à définir, pour permettre à la commission de quartier de mieux communiquer et de collecter tout au long de l'année les idées des habitants qui ne peuvent se déplacer lors des réunions ou tout simplement qui souhaitent s'exprimer sans pour autant se faire connaître. La gestion de l'affichage et de la collecte appartiendrait aux membres de la commission. L'installation de panneaux d'affichage est réalisable. Néanmoins, la collectivité essaye au maximum de libérer l'espace public. Aussi, si ce projet était retenu, il conviendrait que les lieux d'implantation des panneaux soient validés par les services compétents de la municipalité. De la même manière, les questions liées à la gestion des informations affichées (quel type d'information, qui gère la mise en place et le retrait des informations,) de l'entretien et de la de propreté devront être étudiés en groupe de travail. Le coût (fourniture et pose comprises) s'élève à 1 600€ pour un panneau en simple face et à 1 800€ pour un panneau en double face. Concernant l'installation de boîtes à idées, ce projet n'est pas réalisable. Cependant, les habitants peuvent déposer leurs idées ou remarques sur la plateforme numérique dédiée à la démocratie participative.</p>	
<p>Gilles PACCAUD</p>	<p>16</p>	<p><u>Placette angle rue du Morvan / Avenue du Lac :</u> Lors d'un budget participatif précédent, cette placette avait été réaménagée mais les finitions (bordures et bouche d'évacuation) sont inabouties. Il semble que, du fait du procès-verbal de réception des travaux, il ne soit plus possible de demander une mise en conformité des travaux commandés. Il faut rendre conforme cette placette comme attendu dès le début quant aux bordures et évacuation. Ce projet est réalisable. Il compléterait le projet réalisé en 2017. Coût : 15 000 euros</p>	
<p>Gilles PACCAUD</p>	<p>17</p>	<p><u>Eclairage intelligent :</u> Sous forme d'expérimentation, avec des partenaires impliqués dans cette démarche moins de consommatrice en électricité et moins polluante en terme de lumière. Le projet consisterait à installer des capteurs de mouvements dans certaines zones pour garantir aussi une sécurité pour les piétons et cyclistes qui fréquent ces zones peu fréquentées. Le coût d'un tel projet dépasse bien entendu les enveloppes des budgets participatifs mais une telle expérimentation sur une zone restreinte permettrait déjà de mesurer les effets réels. Ce projet sera transmis au service concerné. Il pourrait être réalisé sous forme d'expérimentation, avec l'installation de panneaux photovoltaïques le long de la coulée verte. Coût : 10 000 euros</p>	

Isabelle MAROSZ	18	<p>Table de ping pong au jardin de l'arquebuse</p> <p>Le jardin de l'Arquebuse est un lieu de vie où se croisent familles, adolescents et seniors. Le parc est bien pourvu de jeu pour les tous petits et les enfants (jusqu'à 8 ou 9 ans). Après il n'y a rien. Je propose d'y installer une ou deux tables de ping pong pour permettre aux enfants et aux adolescents d'y trouver aussi leur intérêt.</p> <p>Ce projet est réalisable. Coût d'une table : 5000€ fourni posée</p>	
Isabelle MAROSZ	19	<p>Table d'échecs aux parc de l'arquebuse</p> <p>Le jardin de l'Arquebuse est un lieu de vie où se croisent familles, adolescents et seniors. Le parc est bien pourvu de jeux pour les tous petits et les enfants(jusqu'à 8 ou 9 ans). Après il n'y a rien. Je propose d'y installer une ou deux tables d'échecs pour permettre d'intégrer un nouvel espace d'échange trans générationnel.</p> <p>Ce projet est envisageable sous réserve de la validation de l'emplacement. Des projets similaires ont été votés dans le cadre des budgets participatifs 2017 et des modèles de tables de jeux sont existent déjà.</p> <p>Il faut compter entre 1 500 à 3 000€ par mobilier fourni /posé selon les modèles et les travaux nécessaires</p>	
Gilles PACCAUD	20	<p><u>Aire de jeux :</u></p> <p>Selon le même principe que l'aire des jeux sur l'esplanade des Marcs d'Or, installation d'une aire de jeux sur l'esplanade Amédée Bargy pour permettre aux jeunes familles (Quai Nicolas Rolin Quai Galliot Cité de la Gastronomie ...) de trouver un lieu 'ludique' pour les enfants. Peut-être faudrait-il chiffrer avec le projet l'installation de 2 bancs.</p> <p>La création d'une aire de jeu n'est pas envisageable quand il en existe déjà dans le secteur, afin de ne pas générer des coûts de fonctionnement supplémentaires. (600€/jeu).</p> <p>Ce projet est réalisable à condition de compléter les trois aires de jeux se trouvant à proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promenade de l'Ouche, entre le pont de la rue Hoche et l'Hôpital général - Square église Sainte-Chantal (quartier Bourroches) - Esplanade Port du Canal (quartier Bourroches) 	
Gilles PACCAUD	21	<p><u>Longue Vue :</u></p> <p>Remplacement de la longue vue du Lac Kir suite à sa destruction :</p> <p>Ce projet est réalisable.</p> <p>Remplacement de la lunette de vue : 2150 euros</p>	
Patricia GUILLAUMOT	22	<p><u>Jardin partagé – espace public collectif :</u></p> <p>Les membres de l'association Bien vivre dans le quartier Larrey souhaiteraient pouvoir mettre en place et profiter d'un jardin partagé, d'un espace ouvert aux habitants du quartier pour jardiner, s'asseoir et discuter, se reposer, utiliser un composteur collectif etc ...</p>	

Ce type de projet est réalisable sous certaines conditions :

Règle n°1 : définir le gestionnaire ultérieur avant même de démarrer le projet

Règle n°2 : avoir la maîtrise foncière et la validation du positionnement du projet

Règle n°3 : choisir un site ensoleillé

Coût moyen d'un aménagement : 45€/m² - Sous réserve que le raccordement à l'eau potable soit possible dans les 50m -

Non compris la cabane de rangement -\ parcelle (carré 1m50*1m50) : 1/10m² de terrain

Pour exemple, le coût d'aménagement des jardins partagés réalisés ou en cours est estimé à 30 000€.

La mise en place d'un site de compostage partagé est envisageable pour 300€.

Pour que le projet puisse fonctionner, il sera nécessaire qu'une association ou une structure de quartier soit gestionnaire du site. De plus, 2 personnes minimum doivent être désignées comme référentes. Ces référents, après une formation de 2 demi-journées, veilleront au bon fonctionnement des composteurs.

PROJETS INTER-QUARTIERS		
NOM	N°	DESCRIPTIF ET REPONSE
Marlène JACQUIER	1	<p><u>Composteur pour chaque résidence dijonnaise :</u> Pourquoi ne pas mettre en place pour chaque copropriété un composteur ce qui permettrait de recycler les déchets « verts » qui pourraient ensuite être utilisés dans les espaces verts des copropriétés ou dans les espaces verts dijonnais ?</p> <p>Réponse : Un site de compostage de quartier pourrait répondre à cette demande mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir environ 10 m² d'espaces verts pour installer la placette de compostage - une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...), - avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants), - et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon. <p>Pour information, plusieurs placettes de compostage existent déjà dans presque chaque quartier de la ville de Dijon. Pour plus d'informations : https://www.trionsnosdechets-dijon.fr</p> <p>Budget prévisionnel : 1 500 €</p>
Georges MEZUI NGUEMA	2	<p><u>Énergie verte :</u></p> <p>Le but de ce projet est de réduire la consommation d'énergie, tout en incitant les utilisateurs à faire du sport. Vous êtes en balade dans nos parcs à Dijon, vous voyagez dans l'une des gares de Dijon, vous êtes au Lac-Kir ou dans des jardins partagés, vous vous rendez compte que la batterie de votre portable ou tablette est faible, ne désespérez plus. Vous tomberez sur une drôle de table à pédales avec des sièges de scooter appelée "We-bike". Sur cette table, plusieurs prises de courant sont fixées, chaque prise est reliée à un alternateur à pédales placé sous un siège de scooter. Le We-bike, est comme un vélo d'appartement vissé à une table de séjour, posé au milieu d'un hall de gare, parc, restaurants, lieux de travail, jardins partagés ou vers les lacs (Lac Kir à Dijon)...</p> <p>Réponse : techniquement ce projet est réalisable mais la question de la maintenance et des coûts associés sont à prendre à compte car ils ne peuvent être impactés sur le budget participatif (coût de fonctionnement et non d'investissement).</p> <p>Plusieurs modes de production électrique de la borne existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Soit par raccordement au réseau électrique ◦ Soit par moyen mécanique (pédalage) ◦ Soit par énergie solaire <p>Les deux dernières solutions sont autonomes et sans risque.</p> <p>Ces bornes sont souvent proposées en location, à l'achat ces bornes coûtent entre</p>

		<p>2000 € et 3000 € la borne.</p> <p>Quelques liens utiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦Bornes à pédales http://wewatt.com (société belge basée à Louvain) ◦Bornes solaires http://www.wattcom.fr http://www.advansolar.com http://somophone.com/ ◦Bornes traditionnelles fonctionnant sur réseau électrique https://www.chargebox.fr/ http://www.towercharge.fr/ http://www.powertel.fr http://somophone.com/ http://gidophone.fr ◦quelques informations sur les dispositifs adaptables aux vélos https://www.citycle.com/20599-comment-recharger-son-smartphone-a-velo/
Olivier BERTAT	3	<p><u>Installation d'une table en bois adaptée aux personnes à mobilité réduite :</u></p> <p>Installation d'une table en bois adaptée pour une personne en fauteuil roulant. Par exemple au parc de l'Arquebuse, ou dans chaque parc pouvant accueillir de telles tables</p> <p>Réponse : projet réalisable Coût d'une table avec la pose : 1200 euros</p>
Élise BOSSET	4	<p><u>Fresque d'art contemporain derrière la Maison des Associations :</u></p> <p>L'objectif de ce projet est la réalisation d'une fresque de type art contemporain pour embellir le mur qui se trouve à l'arrière de la Maison des Associations et apporter un peu de couleur et de gaieté aux habitant.e.s du quartier ainsi qu'aux associations hébergées. Idéalement, la fresque serait réalisée par un.e artiste local.e de façon participative avec les usagers du quartier. Le mur mesure plusieurs dizaines de mètres de long et environ 2m50 au plus haut.</p> <p>Réponse : ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques des services concernés.</p> <p>Budget prévisionnel : 15 000 €</p>
Sabrina MAROC	5	<p><u>Le premier frigo solidaire de Dijon :</u></p> <p>Notre concept est simple : un frigo en libre-service chez un commerçant mais en extérieur, à la portée de tous et où chacun peut déposer ou prendre de la nourriture gratuitement et quand il le souhaite. Objectif: limiter le gaspillage alimentaire, contribuer à la solidarité locale, créer du lien social. Suite aux budgets participatifs de 2018 nous avons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - créé le groupe des Frigos Solidaires Dijon qui fédère + de 200 personnes - rencontré plus d'une vingtaine d'hôtes potentiels - organisé des temps d'échange public pour présenter notre démarche - lancé d'une campagne d'affichage dans Dijon pour trouver un hôte - échangé avec des associations, des élus, des bénéficiaires pour recueillir leurs retours

	<p>- répondu aux questions des médias : Bien Public, Dijon Magazine, Dijon l'Hebdo... En un an 25 frigos solidaires qui ont pris place dans la vie quotidienne de 20 villes françaises. Alors à notre tour de concrétiser notre engagement social et environnemental !</p> <p>Réponse : ce projet est réalisable sous réserve de trouver un/une structure porteuse (restaurant, magasin..) qui permettra de le faire vivre et de l'alimenter.</p> <p>Budget prévisionnel : 1 300 €</p>
--	--

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DEJA PREVUS		
Noms	N°	Projets
Evelyne AMIDIEU	1	<p><u>Aménagement du rond-point à l'intersection des Boulevards Kir et Bachelard :</u> En tenant compte des différents réseaux souterrains, imaginer soit des plantations, soit une structure pour embellir ce rond-point et faire ralentir la vitesse-(déjà plusieurs accidents). Pour ce faire, création d'un groupe de travail avec techniciens concernés et habitants.</p> <p>Réalisable, Le budget de la commission de quartier ne suffira pas pour cet investissement.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – Hors dispositifs

Nom	N°	Projets
Isabelle BILLET	1	<p><u>Cours de Fle :</u> J'aimerais donner des cours de français langue étrangère aux enfants et maman du quartier de la Fontaine d'Ouche à travers des ateliers cuisine par exemple. Ce projet ne relève pas des budgets participatifs. Néanmoins, la Maison-Phare, à travers ses différentes activités, pourrait être le relais de ce type de proposition.</p> <p>Ce projet ne relève pas des budgets participatifs. Néanmoins, la Maison-Phare, à travers ses différentes activités, pourrait être le relais de ce type de proposition.</p>
Mehmet KARABIYIK	2	<p><u>Ligne 14 :</u> Pour plus de facilité pour accéder au centre-ville et éviter de prendre plusieurs modes de transports différents, pour les nombreux habitants du quartier Sainte-Anne, la ligne B14 devrait passer par la place du 1er mai dans les 2 sens. Du terminus de Sainte-Anne, elle continuerait sur l'Avenue Eiffel jusqu'au quai Nicolas Rolin et remonterait par l'Avenue Jean Jaurès pour enfin retrouver son trajet initial après l'arrêt des Bourroches.</p> <p>Cette demande ne relève pas des budgets participatifs mais sera transmise au service concerné.</p>
Aurelie FLAHAUT	3	<p><u>Attractivité Montagne de Larrey :</u> Une hausse du nombre de passages du bus de la ligne B15 serait bienvenue, de même qu'une réflexion pour une ligne qui desserve directement depuis tout le quartier le collège de secteur, à savoir BACHELARD.</p> <p>Aussi, afin de limiter les nuisances et risques liés à la circulation, notamment route de Corcelles, un radar fixe serait nécessaire pour obliger les automobilistes à respecter la vitesse de 50km/h (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui).</p> <p>Les demandes d'augmentation de fréquence de ligne de bus et la mise en place d'un radar fixe ne relèvent pas des budgets participatifs mais seront transmises aux services concernés.</p>
Henry PATTE	4	<p><u>Sécuriser l'armoire électrique au 17 rue de Larrey et réfection des trottoirs</u> <u>Réfection des trottoirs rue de Larrey :</u></p> <p>La demande de sécurisation de l'armoire électrique au 17 rue de Larrey ne relève pas des budgets participatifs mais cette demande est en cours de traitement (il s'agit d'une porte de l'armoire fibre).</p> <p>La demande de réfection des trottoirs ne relève pas des budgets participatifs</p> <p>Pour votre information, à Dijon, le revêtement normal des trottoirs est le sable. Cependant, le règlement de voirie de la Ville de Dijon qui régit toutes les interventions sur les voies publiques prévoit qu'il peut être remplacé, à la demande du ou des propriétaires riverains par de l'asphalte ou de l'enrobé, moyennant leur participation à hauteur de 50% du coût des travaux. Il s'agit d'une disposition ancienne à laquelle la Ville a apporté une adaptation en 2003 en autorisant le revêtement en enrobé, matériau moins cher que l'asphalte utilisé exclusivement jusqu'alors.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – Hors dispositifs

Mounir OUATTIA	5	<p><u>Pressing :</u> Je voudrais élaborer le projet de création d'un pressing à Fontaine d'Ouche. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs, il relève du domaine privé et commercial. A titre d'information, vous pouvez vous rapprocher d'associations telles que l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (Adie) et la BGE Perspectives (appui aux entrepreneurs).</p>
Marie-Claire DEVAURE	6	<p><u>Sécurité :</u> Nous constatons des excès de vitesse régulièrement sur le Bd Bachelard : trop de véhicules roulent trop vite et utilisent les voies de bus. De nombreux stationnements abusifs sont constatés allée du Roussillon, au N°4 de la résidence Fontaineamont, malgré la présence de panneaux de stationnement. Cette situation gêne la visibilité pour sortir des garages et parkings privés. Cette demande ne relève pas des projets de budgets participatifs mais sera transmise au service concerné.</p>
VARNEY	7	<p><u>Tranquillité pour les riverains du boulevard Bachelard :</u> Face à des vitesses excessives d'automobilistes sur le Boulevard Bachelard, est-il possible de mettre en place un système de caméras ou de radar ? Cette demande ne relève pas des budgets participatifs mais elle sera transmise au service compétent.</p>
Eric MAREJUS	8	<p><u>Vivre plus sereinement dans mon quartier :</u> L'installation de bancs publics, de boîtes à livres, peut-être intéressante, mais ce n'est pas cela qui suscitera l'enthousiasme des habitants de mon quartier (Faubourg Raines). Les vraies questions que beaucoup aimeraient poser sont en rapport avec la circulation dans le quartier et la sécurité (sécurité sous toutes ses formes). Ce projet ne relève pas des budgets participatifs, mais il sera transmis au service concerné. Ces observations seront prises en compte dans le cadre du projet de rénovation urbaine en cours.</p>
André DUFFOUR	9	<p><u>Construire l'identité citoyenne des élèves du quartier :</u> Dans le cadre du projet de l'école élémentaire Buffon, un conseil d'élèves doté d'un budget participatif développe diverses actions destinées à améliorer le climat scolaire. Certaines d'entre elles (voir le document à l'adresse suivante : http://duffour.eklablog.com/projet-de-l-ecole-buffon-a157561384), audacieuses et innovantes, nécessitent des moyens conséquents que l'établissement ne peut fournir. L'une des propositions consiste à doter les élèves d'une blouse pendant le travail scolaire. Cette idée a recueilli, après consultation des familles, 87 % d'avis favorable. L'école souhaite associer à ce projet les familles et la commission de quartier pour bénéficier de leur soutien et de leur aide respective. Pour plus d'informations, suivre ce lien : http://duffour.eklablog.com/projet-de-l-ecole-buffon-a157561384 Ce projet ne relève pas des budgets participatifs.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – Hors dispositifs

<p>Françoise ROIDOT-MERY</p>	<p>10</p>	<p><u>Déchetterie de quartier :</u> Il serait souhaitable de mettre à disposition des habitants du quartier, des bacs ou bulles de récupération pour les déchets peu volumineux qui ne font pas partie des objets encombrants (pots de peinture, bouteilles de solvant...) ou organiser un ramassage. Le tri est dissuasif et il est contraignant de traverser la ville en bus, en tram avec sa poubelle, ou déranger quelqu'un pour qu'il nous emmène en voiture jeter 1 ou 2 pots de peinture. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p>
<p>Jean BERTHIER</p>	<p>11</p>	<p><u>Mur de soutènement à embellir :</u> Le mur de soutènement de l'avenue Albert 1er (au bas de la rampe Vigée Lebrun) est barbouillé en permanence de graffitis et tags malgré des interventions des services de la Ville. La proposition de végétaliser ce mur a été refusée par les Services en 2018. Aussi, je propose de réaliser une fresque sur la partie en face du portail d'accès à l'INSEE et VNF. Ce projet n'est pas réalisable car l'état du mur ne permet pas de réaliser de fresque en raison de l'infiltration et de l'écoulement des eaux en hiver.</p>
<p>Jean BERTHIER</p>	<p>12</p>	<p><u>Entrée de ville avenue Albert 1er :</u> L'entrée de notre belle ville coté Plombières est terne le long de l'avenue Albert 1er. C'est un projet d'envergure pour l'améliorer. Aussi, je propose qu'une concertation soit engagée avec les différents acteurs (membres de la commission, CHS, Ville) afin de définir un plan d'action. La Cité de la Gastronomie doit attirer du monde, il faut rendre cet accès agréable. Pas de budget à prévoir en 2019, simplement la mise en place d'un groupe de travail. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs car le mur n'appartient pas au domaine de la ville de Dijon mais du CHS.</p>
<p>Jean BERTHIER</p>	<p>13</p>	<p><u>Mise en valeur du point de vue de la Motte Giron :</u> Le point de vue est équipé d'une table d'orientation. Beaucoup de personnes prennent le temps de regarder la ville et parfois le Mont Blanc. Malheureusement le site n'est pas très accueillant malgré les quelques interventions des services et ne demande qu'à être amélioré. Rappelons que nous sommes à proximité d'une zone d'intérêt écologique et historique. Aussi, je propose qu'une concertation soit engagée avec les différents acteurs (membres de la commission, riverains, Ville) afin de définir un plan d'action. Pas de budget à prévoir en 2019, simplement la mise en place d'un groupe de travail. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p>
<p>Evelyne AMIDIEU</p>	<p>14</p>	<p><u>Aménagement du chemin de la combe à la Serpent :</u> Afin de réguler la vitesse et le stationnement de cet accès très fréquenté au parking de la combe à la serpent et aux terrains de sport (randonneurs,scolaires,cyclistes et...poussettes,etc...), proposition d'un groupe de travail. Revêtement chaussée, trottoirs, signalétique déficiente. Ce dossier ne relève pas des budgets participatifs. Cependant il sera transmis au service concerné.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – Hors dispositifs

Evelyne AMIDIEU	15	<p><u>Allée de Bastia :</u> Remédier au stationnement sauvage sur les bas-côtés et revoir l'aspect de la butte. Ce dossier ne relève pas des budgets participatifs. Cependant il sera transmis au service concerné.</p>
Joelle LEMOUZY	16	<p><u>réfection mur de la Chartreuse :</u> Avenue Albert Premier le mur longeant la Chartreuse est gris et semble particulièrement non entretenu.Ce projet avait déjà été soumis à plusieurs reprises. Un nettoyage et une mise en valeur serait plus agréable comme entrée de Dijon coté Lac. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs car le mur n'appartient pas au domaine de la ville de Dijon mais du CHS.</p>
Jean- Claude GIROD	17	<p>Extension de la bande cyclable route de Corcelles La bande cyclable en direction de Corcelles les Monts s'arrête au carrefour de la Patte d'Oie. Or à partir de ce carrefour, les voitures prennent de la vitesse et il est extrêmement dangereux de monter cette route raide en vélo avec des voitures frôlant les cyclistes en particulier au niveau des terre-plein centraux. Ce projet ne relève pas des budgets participatifs. Cependant, il sera transmis au service concerné.</p>

HORS DISPOSITIF - INTER-QUARTIERS		
NOM	N°	DESCRIPTIF ET REPONSE
Nicolas ORANGE	1	<p><u>Revenir à la gratuité des stationnements :</u> Nous n'avons jamais été concerté pour le stationnement payant dans notre quartier. J'habite rue Fevret, il n'y a toujours pas assez de place pour stationner, je ne vois aucune raison de ponctionner les habitants de 10 € chaque mois. Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</p>
Christine MICHAUD	2	<p><u>Priorité aux vélos et piétons :</u> Sur les boulevards des Allobroges et Pascal Pompon, faire du vélo est dangereux et les trottoirs sont en mauvais état : faire 2 voies de circulation pour voitures, 2 pour vélo, refaire trottoirs circulation limitée 30 Km h, ralentisseurs, radars pas suffisants, trop grande vitesse des voitures et pire des motos, les voitures ne doivent être que tolérées en agglomération et c'est bon pour le climat... Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</p>
Yvette LOUSTAUD	3	<p><u>Modifier le style de plot mis pour les chicanes :</u> Les plots blancs installés rue de Montchapet ou rue de Jouvence ne sont pas assez solides et sont souvent endommagés. Est-il possible qu'ils soient remplacés par des plots en dur ? Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</p>
Xavier MARION	4	<p><u>Théâtre streetart échecs :</u> Avoir une salle pour développer les projets Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Toutefois, il convient de se rapprocher des structures de quartier (MJC, Maison Phare, Tempo.....etc) pour obtenir une salle ou bien se faire aider au montage des projets.</p>

Numéro	PROJETS RETENUS PAR LA COMMISSION DE QUARTIER	Coût	Voix	Cumul
1	Aménagement de deux bancs, rue du Tire Pesseau	1600	15	1600
19	Installation d'une table d'échecs au parc de l'arquebuse	3000	15	3000
23	2 frigos solidaires	1300	15	2600
8	Arceaux à vélos sur le quartier : 4 arceaux à 250 euros	1000	14	1000
9	Sauvegarde façade fort de la Motte Giron	5000	14	5950
13	Espace Pique Nique sur l'esplanade des Bargy	1200	14	1200
18	Table de ping pong au jardin de l'Arquebuse	5000	14	5000
17	Eclairage intelligent (panneaux solaires sur le parcours de la coulée verte)	10000	13	10000
3	Coin barbecue Fontaine d'Ouche	3000	10	3000
14	La coulée verte (signalétique)	2000	7	2000
21	Longue Vue du Lac	2150	6	2150
10	Webcam sur la ville	2500	5	2500

II. VIE DE QUARTIER

a. Maison Phare – actualités

Mathieu Depoil, Directeur de la Maison Phare indique que le programme est en cours d'élaboration et sera envoyé courant avril.

b. Jour de Fête à Fontaine d'Ouche – édition 2019

Badiaâ MASLOUHI indique que pour sa 38^{ème} édition, le festival *Jours de fête à Fontaine d'Ouche* se tiendra du 6 au 25 mai 2019 et mettra à l'honneur le thème «Nature et créatures».

Cette manifestation accompagne le développement de pratiques créatives, encourage les pratiques amateurs et la participation des habitants et acteurs locaux.

La direction de l'action culturelle et des publics ainsi que l'ensemble des partenaires se mobilisent pour créer un moment toujours plus festif et populaire, un temps d'échanges et de rencontres entre les habitants et les artistes.

Les animations proposées à l'ensemble de la population dijonnaise permettront à chacun de découvrir la diversité des pratiques amateurs et professionnelles sur le quartier Fontaine d'Ouche et d'apprécier une programmation artistique riche, de qualité et gratuite.

Cette programmation, équilibrée sur l'ensemble des trois semaines et couvrant les différents lieux du quartier, permettra à tout le monde de satisfaire sa curiosité. Mercredi des enfants le 22 mai sur la place de la Fontaine d'Ouche dite André Gervais, quai des Carrières blanches, *piscine en fête* le samedi 11 mai, ciné piscine le mardi 7 mai à 21h, avenue du Lac et promenade du Ruisseau le 25 mai avec la parade Métisse et le village des associations, sans oublier la bibliothèque et le théâtre qui seront investis tout au long des trois semaines. Le programme complet sera disponible à compter du 13 avril.

La particularité de cette édition : la parade Métisse s'inscrit dans la saison inaugurale de réouverture du musée des Beaux-Arts : réouverture officielle le 17 mai. Quelques œuvres répondant à la thématique et exposées au musée serviront de base de travail aux différents ateliers arts plastiques menés pour la parade Métisse.

Ces ateliers de pratiques artistiques, animés par des artistes professionnels en amont du festival en direction des enfants des écoles, des accueils de loisirs, des jeunes fréquentant les structures socioculturelles et des groupes amateurs du quartier, seront restitués sur la parade Métisse : danses, musique, cirque, concerts de percussions, créations d'œuvres d'arts plastiques, spectacles de rue

Le départ de cette grande déambulation sera donné le samedi 25 mai 2017 à 14h30 au 70 avenue du Lac, à proximité du grand stade de foot.

Cette journée temps fort du samedi 25 mai 2019 sera aussi celle de la *Fête des associations* qui se tiendra sur la promenade du Ruisseau de 14h à 19h, suivi d'une soirée dansante organisée par la Maison-phare en partenariat avec les associations de danse présentes sur le quartier jusqu'à 22h.

Badiaâ Maslouhi rappelle que cette 38^{ème} édition s'associe à la réouverture du Musée des Beaux Arts "Nature et Créatures". Elle invite les membres de la Commission à la conférence de presse, prévue le vendredi 5 avril 2019 à 18h, à la Maison-Phare.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

a-Dématérialisation des demandes d'admission en crèches

Dématérialisation des demandes d'admission dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

Les objectifs de la démarche :

Il est constaté que les parents utilisent de plus en plus facilement l'outil informatique pour nombre de leurs démarches quotidiennes. C'est d'ailleurs déjà le cas pour plusieurs services de la Ville de Dijon qui ont déjà instauré la dématérialisation pour leurs inscriptions (restauration scolaire, extra-scolaire, sports etc),

Cette dématérialisation des demandes d'admission dans les structures de la Petite Enfance concernera aussi bien l'accueil régulier (accueil dont le rythme est prévu et organisé avec les parents de manière récurrente) que l'accueil occasionnel (besoins ponctuels).

La procédure :

La dématérialisation des inscriptions est soumise à l'obligation d'être domicilié sur la Ville de Dijon, de disposer d'un compte mydijon et d'un dossier famille. Elle s'effectuera par l'intermédiaire d'un formulaire de préinscription à remplir sur la plateforme dédiée, avec un choix maximal de 2 vœux, que la demande porte sur l'accueil régulier ou occasionnel.

Les inscriptions définitives continueront d'être soumises à l'accord de l'une des 4 commissions annuelles d'attribution.

Entre les commissions, les demandes seront traitées en flux continu, en fonction de la liste d'attente et des places libérées dans les structures. Les échanges et réponses se feront par mail.

Échéances :

La mise en œuvre est prévue pour le mois d'avril 2019. Toutes les demandes faites antérieurement à la dématérialisation ont été réinjectées automatiquement dans l'outil.

Conclusion :

Le processus de pré-inscription ne change pas. Seul le formulaire est dématérialisé.

Si cette dématérialisation offre une simplification et une réactivité plus grande, il n'en demeure pas moins qu'un accueil personnalisé sera toujours proposé, tant par le service des admissions de la Petite Enfance, que par les informations données par AlloMairie, que par la cellule accueil du 11 rue l'Hôpital et dans les mairies annexes.

b-Rencontres écocitoyennes du 7 avril 2019

Devenez « curieux de nature » avec
le Jardin des sciences & Biodiversité

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

et le service Démocratie Locale

Dimanche 7 avril, de 10h à 12h et de 14h à 17h, dans le parc de l'Arquebuse,
les citoyens deviennent acteurs pour la biodiversité.

Une journée de découvertes et de partage en perspective pour petits et grands.

Le Jardin des sciences & Biodiversité et le service Démocratie Locale s'associent pour organiser une journée de participation citoyenne le dimanche 7 avril. Cet événement, ouvert à tous et gratuit, propose aux habitants de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la nature urbaine/péri urbaine et sa biodiversité.

Une journée dédiée à la nature pour comprendre le rôle, l'importance et l'intérêt que nous avons tous à nous comporter comme des citoyens responsables de notre environnement.

Les commissions de quartier favorisent l'émergence de l'éco-citoyenneté. Les habitants montrent notamment, à travers les budgets participatifs, qu'ils sont soucieux de leur environnement, à court mais aussi à long terme. Un marché bio, des hôtels à insectes, un poulailler, des bacs à compost, des opérations de nettoyage, des installations d'arceaux à vélos, etc. La multiplication des jardins partagés traduit également cet engagement des Dijonnais pour une écologie pratique et conviviale. Dans tous les quartiers, dans toutes les commissions, des personnalités sont sensibles à ces questions d'environnement. Elles ont la capacité de transmettre cette prise de conscience éco-citoyenne en créant du lien social et en permettant de réaliser des économies financières.

L'objectif de cette journée est de faire découvrir les nombreuses actions existantes mais aussi collecter des idées, échanger, s'interroger sur le rôle que chacun peut jouer pour un retour de la nature en ville.

La contribution des habitants à la connaissance de la biodiversité est aujourd'hui possible avec les sciences participatives. En effet, avec l'appui des protocoles nationaux Vigie nature, développés par le Muséum national d'Histoire naturelle, l'observatoire de la biodiversité urbaine sollicite tous les habitants intéressés. Que vous soyez naturaliste débutant, expérimenté, simple passionné ou juste curieux de nature ! vous êtes invités à participer à la collecte d'informations sur la faune et la flore.

Cette démarche participative permet à chacun de mieux connaître la biodiversité de son quartier, d'échanger avec d'autres observateurs, d'apporter sa contribution au monde scientifique et à la préservation de la biodiversité.

Lors de cette journée, l'équipe du Jardin des sciences présentera sous forme d'ateliers ludiques les différents protocoles de sciences participatives. Simples et rigoureux, ils sont à la portée de chacun d'entre nous.

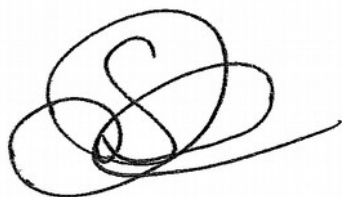
Ce sera le jour pour Dijon et son Jardin des sciences & Biodiversité de devenir officiellement le 1er relais local des programmes nationaux des « sciences participatives au jardin », initiés par le Muséum national d'Histoire naturelle dans le cadre du programme d'investissement d'avenir « 65 millions d'observateurs ».

A cette occasion, deux nouveaux protocoles de l'observatoire de la biodiversité des jardins, « papillons » et « bourdons » sont présentés pour permettre de suivre l'évolution des populations de papillons et de bourdons. Le comptage peut s'effectuer dans un jardin privé, public ou sur un balcon. Une fois que vous avez localisé et décrit votre jardin, vous pouvez commencer à observer.

Ces 2 « nouveautés » viennent compléter les 3 protocoles déjà actifs : « opération escargots », « sauvages de ma rue » et « SPIPOLL » (Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs).

Sladana ZIVKOVIC, Badiaâ MASLOUHI coprésidentes élues ainsi que **Gilles PACCAUD** coprésident
Habitant remercient les membres de la commission et les invitent à prendre le verre de l'amitié.

Mme Sladana ZIVKOVIC
Coprésidente élue titulaire



M. Gilles PACCAUD
Coprésident habitant titulaire



Badiaâ MASLOUHI
Coprésidente élu suppléante

